

# La Gazette de Caderonne

Numéro 3

Le 10 juillet 2000

Bimensuel

Dans ce numéro

Rédacteur Bruno Lang

- 1 La démarche collective d'innovation *par Bruno Lang*
- 2 La réunion du 26 et 27 Août  
Les mots libres *par Bruno Colin*
- 4 Solaire et H.Q.E.  
Financements publics
- 5 Passer et à venir
- 6 Programmation été 2000

## **La démarche collective d'innovation** *par Bruno Lang*

Nous suggérons souvent l'inscription de notre projet dans la *démarche collective d'innovation* pour la création d'une nouvelle forme d'entreprise coopérative. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), réflexion la plus avancée, est une dynamique et un prolongement de trois initiatives majeures prises par le gouvernement et les services de l'État au cours des trois dernières années.

- 1) Le programme Nouveaux Services / Emplois Jeunes
- 2) Le rapport d'Alain LIPIETZ sur une nouvelle forme d'entreprise à but social
- 3) Les Rencontres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire

Ce statut doit répondre à divers impératifs collectifs insatisfaits, dans une démarche entrepreneuriale, par la production de biens et services et la création d'emplois pérennes pour des publics en difficulté d'insertion économique ou sociale. Les objectifs sont de fournir un vrai statut aux activités comme les nôtres : marchandes, associatives, culturelles, d'insertion et s'inscrivant dans le développement d'un territoire.

Pour nous cette démarche correspond à la mise en forme juridique et fiscale de la globalité de notre projet.

Quinze sociétés, déjà en activité, ont été sélectionnées pour permettre une préfiguration. Les dernières mises au point sont en négociation avec les diverses administrations concernées.

Par ailleurs, nous travaillons avec Alix Margado, chargé de mission sur le pilotage, afin de créer notre activité sous cette forme. La Société Coopérative Touristique de la Haute Vallée de l'Aude (loi 47) va donc développer dans l'immédiat l'activité hébergement/restauration. Ce choix nous permet de fonctionner dès aujourd'hui et doit nous permettre d'être demain la 1<sup>ère</sup> société en France à être conçue et créée sous le nouveau statut juridique proposé.

**Companhs de Caderonne**  
**Domaine de Caderonne**  
**11260 Espéraza - France**

**Tél. : 04 68 74 73 66**  
**Fax : 04 68 74 73 67**

## REUNION DES COMPANHS

Samedi 26 & Dimanche 27 Août à Caderonne

### « Donner du sens à nos sens »

Samedi	14h	Accueil des Companhs et des amis du projet
	16h	Dossiers techniques et financiers, analyse des activités d'été
	20h	Palabres gastronomiques et interventions culturelles
Dimanche	9h30	Prospectives et propositions
	12h	Buffet rencontre avec les responsables territoriaux
En option	15h	Les chemins de Rennes ou découverte de la rivière ou...

Pour venir : Voiture  
SNCF gare d'Espéraza via Carcassonne  
Avion Paris Carcassonne/Salvaza par Air Liberté, nous viendrons vous  
 Chercher à l'aéroport. Billet de groupe possible

***Inscrivez-vous rapidement***

\*\*\*\*\*

### Mots libres par Bruno Colin

#### Culture et économie solidaire

Dans les débats sur l'économie solidaire, la culture apparaît comme l'un des secteurs où des emplois pourraient se créer sur des activités enrichissantes et socialement utiles, sans que toutefois ses particularités soient bien cernées. Aux côtés de services à domicile respectueux de l'autonomie des personnes dépendantes, d'actions de protection d'un environnement naturel menacé, ou d'un commerce équitable soucieux des moyens employés pour assurer la production et la distribution des biens, se situerait un domaine un peu flou, plus ou moins associé à l'occupation du temps libre : "La culture et les loisirs".

#### Un rôle majeur, une dimension transversale

Mais l'enjeu est plus large. Non seulement des initiatives culturelles associatives répondent à des besoins sociaux en évolution, liés à la recherche du sens, à des demandes de rencontres et d'échanges entre générations et communautés, mais, elles sont de plus en plus en capacité d'influer sur le développement économique et social en général, en produisant des effets sur d'autres secteurs.

Il est en effet important de noter une tendance actuelle des services de la culture, à placer au cœur de leur démarche des principes et méthodes très exactement situées au fondement des préoccupations de l'économie solidaire.

Depuis dix ans que notre association "Opale" est au service des associations culturelles, et depuis quatre ans que nous recueillons des témoignages dans nos publications "Culture & Proximité", nous avons pu mesurer toute la richesse de cette attitude, de cette "posture" déontologique partagée ou en germe chez des entrepreneurs et des porteurs de projets de plus en plus nombreux.

Si l'économie solidaire représente un tiers secteur, situé entre l'économie marchande et le service public, où l'offre se fonde sur une participation libre, consciente et active des usagers, des services culturels peuvent-ils s'inscrire dans une telle dynamique ? Les exemples sont légion pour apporter à cette question une réponse positive.

Prenons deux exemples, l'un concernant le spectacle vivant et l'autre les ateliers de création collective.

Aux grandes manifestations de masse où le public est séparé des stars par des "barbelés" de sons et de lumières, s'opposent des rencontres conviviales où des habitants sont en mesure, à l'issue d'une représentation, d'offrir aux artistes un verre de leur vin, un repas de leur spécialité ou un temps de "palabres" par lequel se confrontent et s'entremêlent leurs cultures respectives.

Aux happenings et performances uniquement centrées autour de l'image et de la personnalité d'un créateur, se substituent des expériences de création où les intervenants aident les participants à mettre en forme et placer à distance leurs souffrances, restaurer la confiance en soi et réactiver le désir de projection, dans une approche renouvelée de l'Autre que le projet artistique favorise mieux que tout autre puisqu'il a pour visée l'essentiel : d'où je viens, qui je suis, avec qui vais-je tracer mon chemin, et que m'est-il permis d'espérer de ma vie.

### **Un facteur de transformations, individuelles et collectives**

Le secteur public, dont l'objectif est d'apporter au plus grand nombre la connaissance des œuvres de l'esprit, ne peut laisser libre cours à un entrepreneuriat collectif où salariés et bénévoles auront tout pouvoir pour organiser, à leur manière, un échange sensible et des dons réciproques entre des artistes et des populations.

Et sur un autre plan, le secteur marchand, face aux contraintes de la productivité, ne peut se permettre d'organiser la mobilisation des habitants sur le long terme, au-delà du ponctuel et de l'événementiel.

Ainsi, de nombreuses initiatives associatives entendent replacer le public dans une position d'acteur et non simplement de consommateur de culture. Dans quel but ? Les effets, observés par de nombreux évaluateurs et commentateurs, parlent d'eux-mêmes.

En participant à la préparation et l'organisation d'une rencontre artistique, des personnes d'horizons et de milieux très différents ont l'occasion d'échanger, de partager sur un plan distancié des opinions, de se révéler et de "changer".

Des enseignants modifient ou complètent leurs pratiques pédagogiques, des travailleurs sociaux et des éducateurs élaborent des rapports radicalement différents avec les publics dont ils ont "la charge", des personnes en parcours d'insertion se découvrent des compétences et des orientations insoupçonnées, des salariés ou chefs d'entreprises réévaluent le positionnement de leurs activités dans le contexte des mutations sociales.

Enfin, à l'issue d'ateliers de création collective, il est fréquent de s'apercevoir que les participants en sortent "avec des projets plein la tête", comme si avoir été durant un temps "coproducteur de sens" ouvrait tout à coup devant soi l'infini horizon des possibles. Faut-il s'en étonner ? Les projets nés de ces expériences ne sont pas seulement artistiques ou culturels, ils sont tout simplement "vivants", en rejoignant l'ensemble des facettes d'un développement solidaire et durable : fleurir la cité, créer un service d'aide aux personnes âgées, organiser du soutien scolaire, se préoccuper des jeunes en errance, écouter, dire, fabriquer, avancer.

### **Un déclencheur d'initiatives et de projets inscrits dans la réalité des territoires**

Dans les principes de l'économie solidaire, l'évocation d'une construction conjointe de l'offre et de la demande sous-entend, explicitement ou non, l'instauration d'espaces publics de proximité générateurs de débats démocratiques sur un devenir local cultivant toutes les richesses humaines en présence. Un coup de frein et un arrêt au gâchis insupportable des énergies vitales et des "arbres de compétences" inexploités. Mais si les initiatives de l'économie solidaire sont à la base de l'instauration de lieux de citoyenneté et de parole, peut-on se convaincre que la seule déclaration d'intention suffit ? La parole n'est-elle pas confisquée, à tous les niveaux, par ceux qui la possèdent et la maîtrisent ? Et bien l'intervention artistique et culturelle est justement, dans de nombreux cas, la méthode qui par excellence peut libérer une parole contenue et forcer son écoute.

En ne fonctionnant jamais par un seul mouvement descendant et nécessaire d'irruption de la différence, de l'inédit, de la singularité, de la provocation et de la fantaisie dans la vie quotidienne, elle s'attache en effet à inciter l'ascendance de la mémoire vivante, du vécu des relations sociales et de l'imaginaire collectif, pour les donner à entendre et comprendre.

Ainsi, la culture n'est pas seulement, pour l'économie solidaire, un secteur pourvoyeur d'activités et d'emplois. Elle est aussi un processus qui, pour s'épanouir dans toute sa dimension, mériterait de s'exercer dès la phase même d'élaboration des projets de développement économique et social, solidaire et durable, des territoires.

Le jour où il sera devenu un réflexe que de faire appel, lors de la préparation de contrats de pays, d'agglomération, de ville... à la coopération d'historiens, d'auteurs, de plasticiens, de responsables d'associations et de tout acteur culturel faisant sien, en toute humilité, le souci de démultiplier les phénomènes d'ascendance par l'expression des cultures vivantes et des projets sensibles des populations, il est probable que notre fierté sera un peu plus grande lorsque nous léguerons ce que nous avons bâti à nos enfants.

## **Solaire et démarche de haute qualité environnementale (H.Q.E.)**

Un accord de financement de l'ADEME nous a permis de commencer une étude pour un équipement solaire.. La mission a été confiée à TECSOL, bureau d'étude de Perpignan. Il semble, que lors de sa première visite, André Joffre, directeur du bureau d'études, ait trouvé le projet eau chaude et chauffage réalisable. Il nous soumettra, mardi prochain, une analyse ainsi que diverses recommandations dont nous évaluerons les impacts financiers avec les architectes. Les 60m<sup>2</sup> de capteurs nécessaires seraient installés sur la chaufferie.

Les aides spécifiques financières, plafonnées à 350KF, correspondent à 70% de l'investissement et des travaux (35% ADEME et 35% Conseil Régional). Il est peut-être possible d'obtenir 10 à 20 % du reste auprès du Conseil Général, ainsi qu'une aide pour le complément auprès du fournisseur d'énergie.

Le gaz de ville passant dans la rue, nous pourrions mettre en concurrence GDF, EDF ou Butagaz, fournisseur actuel.

La démarche de haute qualité environnementale est une approche spécifique des travaux, de la gestion des gravats et déchets,, ainsi que des matériaux utilisés pour la rénovation. Si nous suivons les recommandations, nous obtiendrons le label H.Q.E. qui correspond à nos choix philosophiques et à la demande de notre clientèle.

ADEME subventionne les surcoûts engendrés par cette procédure. Un dossier à suivre...

## **Financements publics**

Afin de comprendre la logique de travail avec les pouvoirs publics, une explication du contexte semble nécessaire... Nous nous situons en zone éligible à l'objectif 2 qui définit les règles de financements de l'Etat et de l'Europe

Les programmes régissant la Coopérative et la SCI s'inscrivent dans le secteur concurrentiel, pour ceux-ci nous devrions dépendre du taux PAT, taux à 27% en interventions d'aides publiques cumulées (hors programmes spécifiques tel que le solaire). Ceux de l'Association intervenant dans l'action culturelle, l'insertion et le développement local sont différents. Il nous sera confirmé, après le 18 juillet, si nous sommes ou non en PAT majoré à 33%.

Nous travaillons donc avec la Sous-Préfecture et la Région sur ce taux d'aide en investissement pour travaux et équipement. Les programmes seraient répartis ainsi: Le programme FEDER pour l'Etat, les programmes Valorisation du Petit Patrimoine non classé et Tourisme Campagne pour le Conseil Régional..

Par contre, pour bénéficier du programme FEDER, il faut être sous caractéristique d'hôtel ce qui peut amener des difficultés dans la politique commerciale que nous envisageons. Toutes réflexions sur cette modification seront les bienvenues.

Pour l'Association, le taux maximum d'aides publiques est de 80% ce qui change tout. Nous devrions pouvoir bénéficier aussi de FEDER, du programme du Conseil Régional ainsi que de l'opération valorisation du patrimoine rural (Ministères de la Culture et de l'Agriculture)... . Reste encore quelques inconnues telles que l'appel à projet du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire ?

Accompagné de Bruno Colin, Companhs intervenant dans l'ingénierie culturelle, descendu spécifiquement de Paris ainsi que de Gilles Entajan, Companhs faisant du soutien administratif, nous avons rencontré la DDTEFP (Ministère du Travail). Nous avons eu un échange riche posant les bases d'un futur partenariat.

Nous avons abordé les 4 points suivants :

- Le chantier d'insertion pour la création du jardin.
- La création de 2 emplois jeunes
  - Un emploi pour la valorisation environnementale et l'encadrement de l'activité jardin
  - Un emploi pour la mise en place du centre multimédia de création culturelle et la coordination des manifestations
- Un contrat formation pour Gilles, chômeur de + de 50 ans.
- Une Convention Pour l'Emploi pour une aide au démarrage de l'activité.

En conclusion nous avons proposé un échéancier pour les mois qui viennent, la DDTEFP attend les dossiers pour finaliser sa position.

## Passé et à venir

### Ils sont passés

#### Depuis le lundi 26 juin

**Gilles Entajan** Companhs

- soutien administratif bénévole

#### Mercredi 5 juillet et jeudi 6

**Bruno Colin** Companhs, ingénierie culturelle

- Venue spécifique de Paris pour accompagnement dans les RV du 6/7

#### Judi 6 juillet

**Marie-Jo Garrigue, Juliette Blini** Sous-Préfecture, Direction régionale du tourisme (DRT) et Le  
Chargé des programmes FEDER au Conseil Régional

- Réunion sur les financements publics des investissements

**Claude Alassimo**

Chargé de mission à la Direction du travail et de l'emploi (DDTEFP)

- Réunion sur les aides à l'emploi pour Companhs de Caderonne

### J'Y SUIS ALLE

#### Mardi 27 juin

**Les Céphéï des** Scop d'architecture

- Travail sur les plans et sur l'échéancier financier.

**Bernard Mondy** Ecole Nationale de Formation Agronomique

- Companhs, formateur en développement rural

#### Dimanche 2 juillet et lundi 3

**Gilbert Sussmann** Companhs, conseiller financier

- Venue spécifique de Paris pour réunion de travail sur la méthodologie financière et état des lieux.

#### Vendredi 7 juillet

**Jean Suau** Comptact SA, Expert comptable et Commissaire aux comptes

- Réunion pour dépôts des statuts Coop. , inscription TVA et récupération avant activités et baux immobiliers

#### Samedi 8 juillet

**Jean-Paul Duchène** Club entreprendre et Catharama

- Rencontre avant la venue de M. Chauvin, Commissaire de la Datar

## RENDEZ-VOUS

### Mardi 11 juillet

**Claude Alos**

**Architecte et le bureau de contrôle CEP Véritas**

- Visite de contrôle avant dépôt du permis de construire.

**Monsieur Chauvin**

**Commissaire de la Datar et du Club Entreprendre**

- Dans le cadre d'une tournée sur les exploitations touristiques de la Haute Vallée de l'Aude organisée par le Club Entreprendre, Monsieur Chauvin, Commissaire de la DATAR, missions Pyrénées, visitera le site de Caderonne.

### Mercredi 12 juillet

**Bruno Leroux et Christine Péres**

**Fédération Aude Claire**

- Visite de Caderonne dans le cadre de notre recherche d'un partenaire environnemental.

**Communauté de Communes Aude en Pyrénées**

**Le bureau**

- Présentation du projet à l'assemblée d'élus locaux

## Programmation été 2000

### Dernière semaine de juillet

#### **Quartier des villes, quartier des champs**

Les animateurs du quartier Arnaud Bernard de Toulouse seront reçus à Caderonne sur la terrasse dominant le méandre de l'Aude.

Echanges culturels festifs entre les organisateurs de Repas-de-Quartier et leurs invités et les Companhs de Caderonne et leurs amis.

### Du 10 au 15 Août

#### **Traces de mémoire**

Avant travaux, photographies du site et de son histoire : fortification - béal - réfugiés espagnols - hôtel restaurant d'après guerre - maison de retraite -  
par Patricia Baud, photographe

### Vendredi 11 Août

#### **Respiration de l'écrit**

Lecture dînatoire à l'orée de la nuit autour d'un auteur, Alain Bellet

### Week-end du 26 et 27 Août

#### **Donner du sens à nos sens**

Réunion des Companhs : découverte du site, débat et prospectives, dégustations gourmandes et ballades ludiques, rencontres avec partenaires et réseaux locaux.

*... et des soirées impromptues, sur invitations, à tout moment propice !*